

Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien de la Loire et la Toranche

11, avenue Jean Jaurès – 42110 FEURS

✉ : contact@smaelt.fr - ☎ : 04.77.26.31.44

Site Internet : www.smaelt.fr - Page Facebook : SMAELT Loire Toranche



Préparation de la feuille de route et du contrat territorial 2023-2029

Atelier prospectif:« Milieux aquatiques, zones humides et inondation»

Mardi 1^{er} Mars 2022 – 14h

Salle la Civensoise – 42110 Civens



Déroulé de la journée

- ✓ Atelier « ressource en eau » : 9h30 – 12h30
 1. Qualité de l'eau superficielle: 9h45 - 11h
 2. Ressource quantitative: 11h – 12h15
 3. Communication / sensibilisation : 12h15 – 12h30

- ✓ Repas : 12h30 – 14h

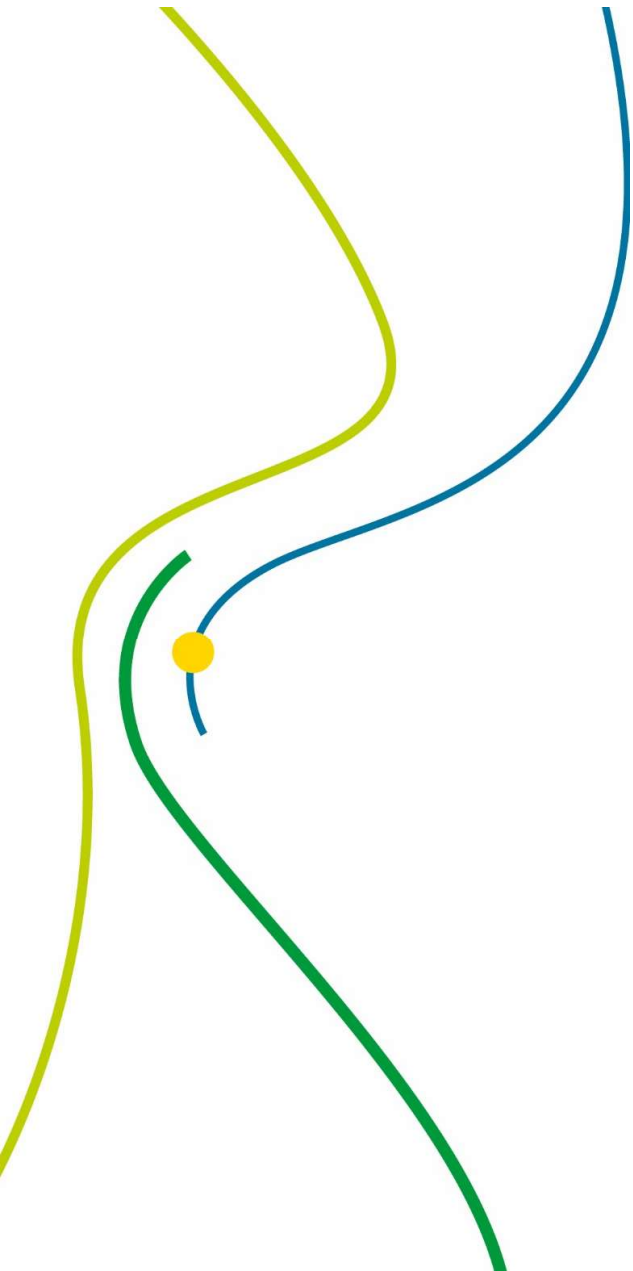
- ✓ Atelier « Milieux aquatiques » : 14h – 17h
 1. Cours d'eau et zones humides : 14h15-15h30
 2. Gestion des inondations: 15h30 – 16h30
 3. Communication / Gouvernance : 16h30 -17h



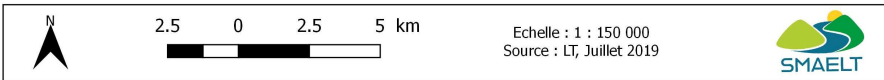
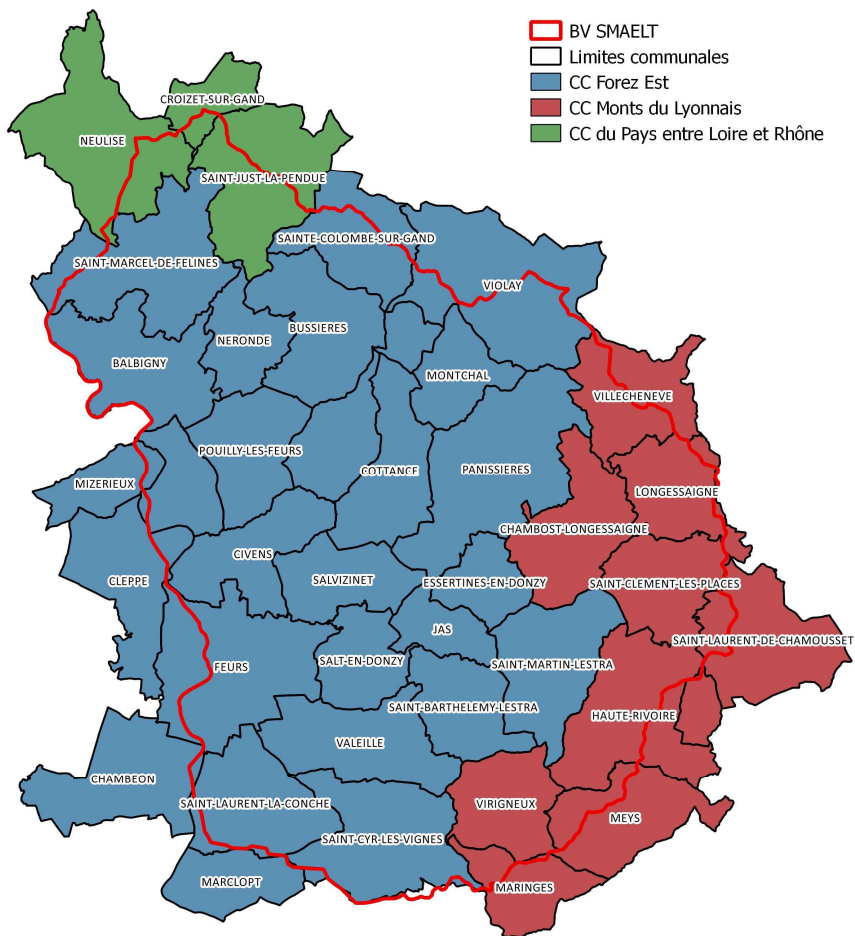
QUELQUES ELEMENTS DE CONTEXTE

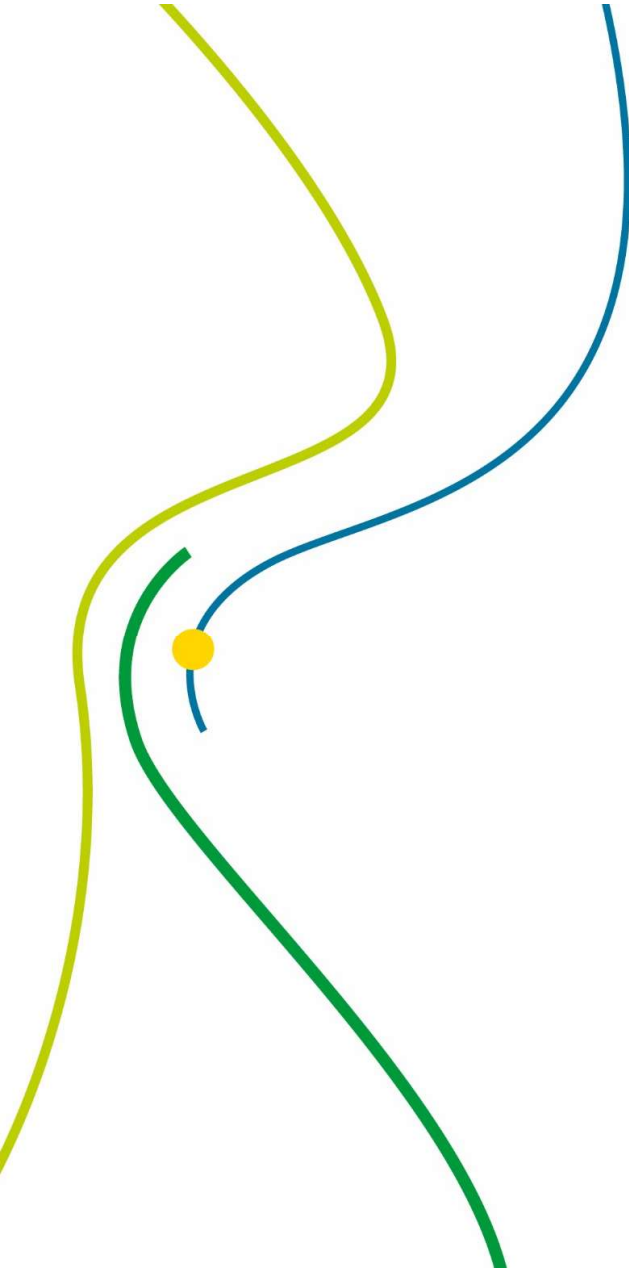
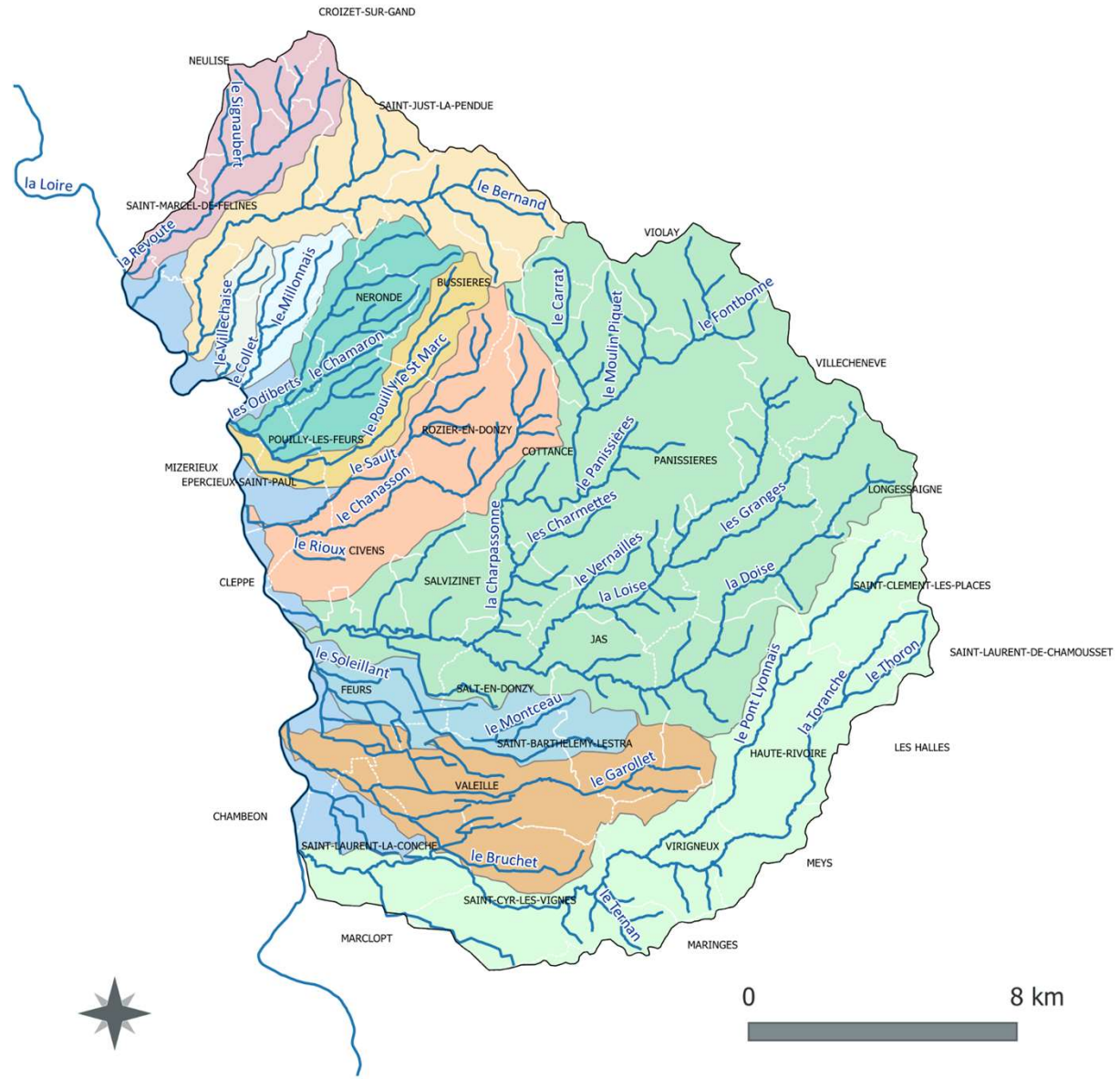
- Un Contrat Territorial entre 2017 et 2021
- Premier contrat multithématique porté par le SMAELT
- Un bilan positif mais des pressions persistantes sur la ressource
- Une volonté des acteurs de poursuivre les actions engagées
- Une future programmation pour 2023
- Une volonté de co-construction des actions avec les acteurs locaux



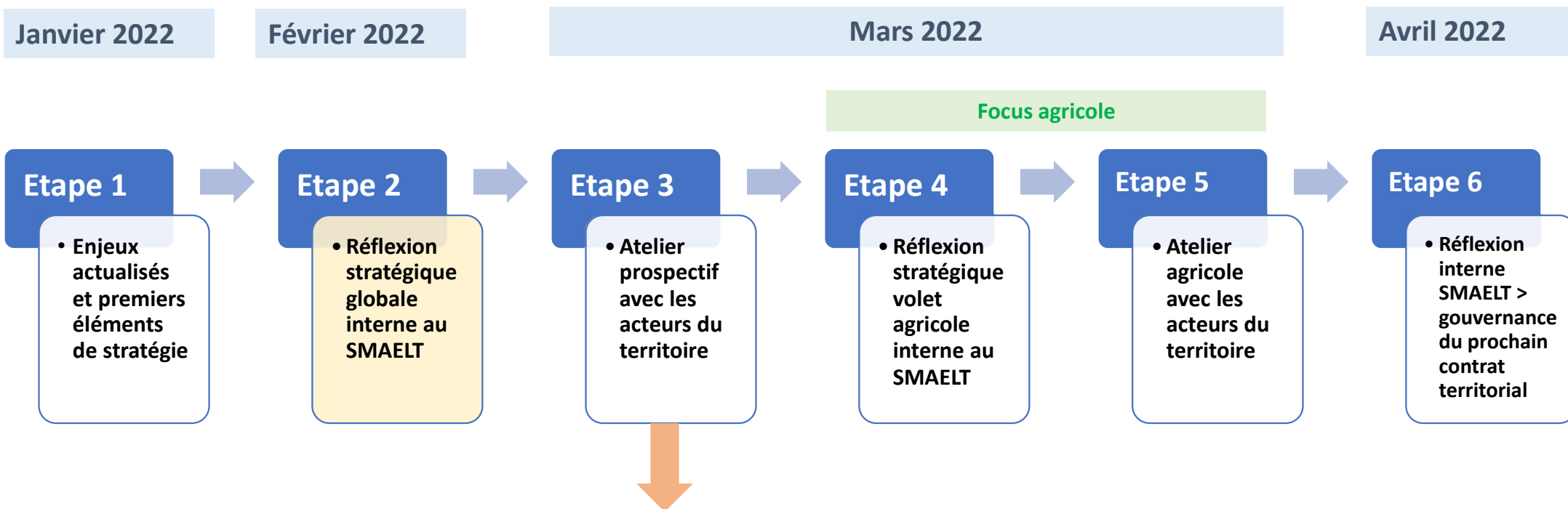


Contexte administratif du territoire du SMAELT





Déroulement global de la réflexion prospective



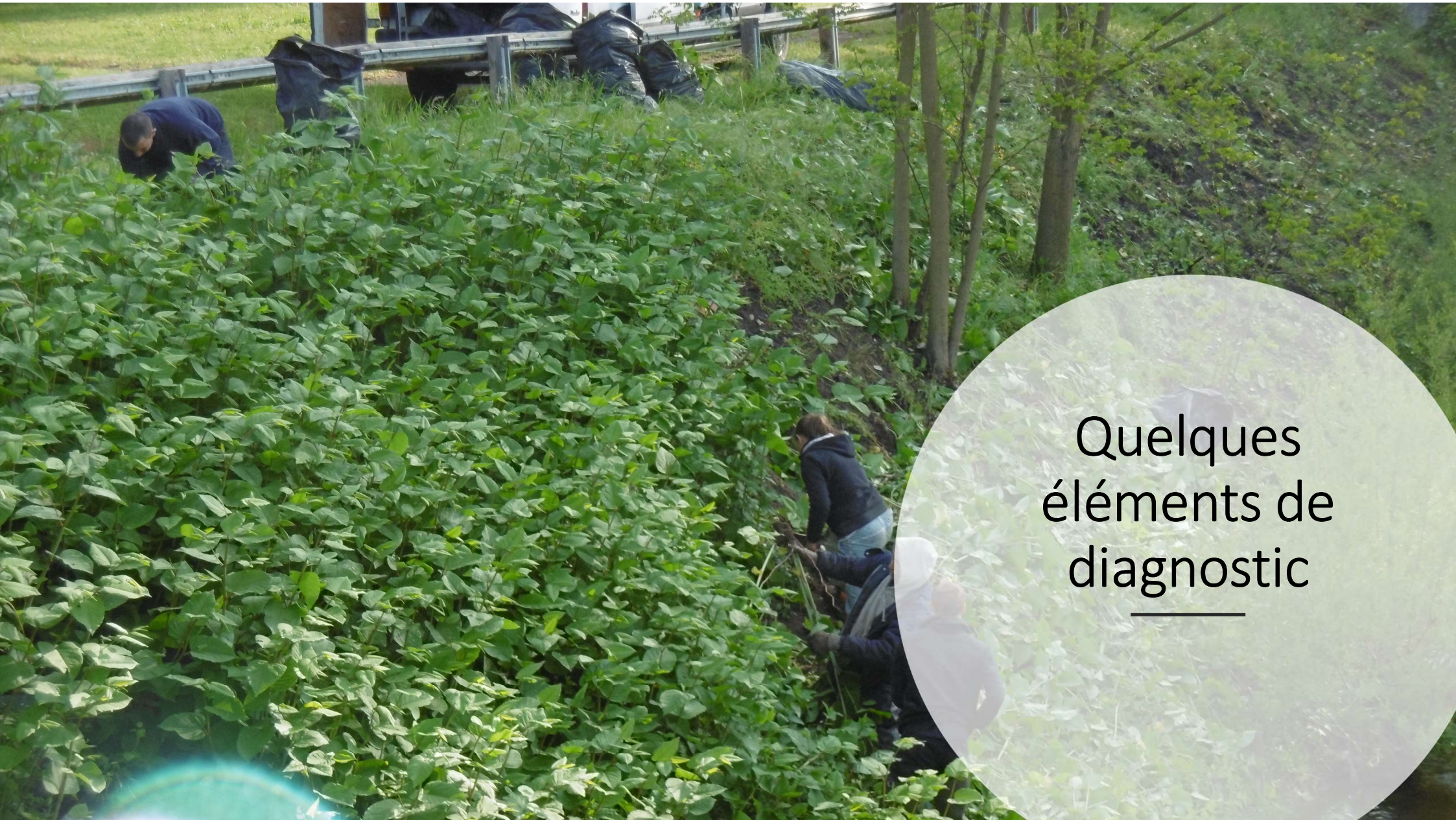
- Partager les regards de chacun sur les enjeux du territoire et la stratégie de SMAELT
- Discuter du positionnement des maîtres d'ouvrages et de leur implication dans le futur Contrat territorial



Quelques
éléments de
diagnostic



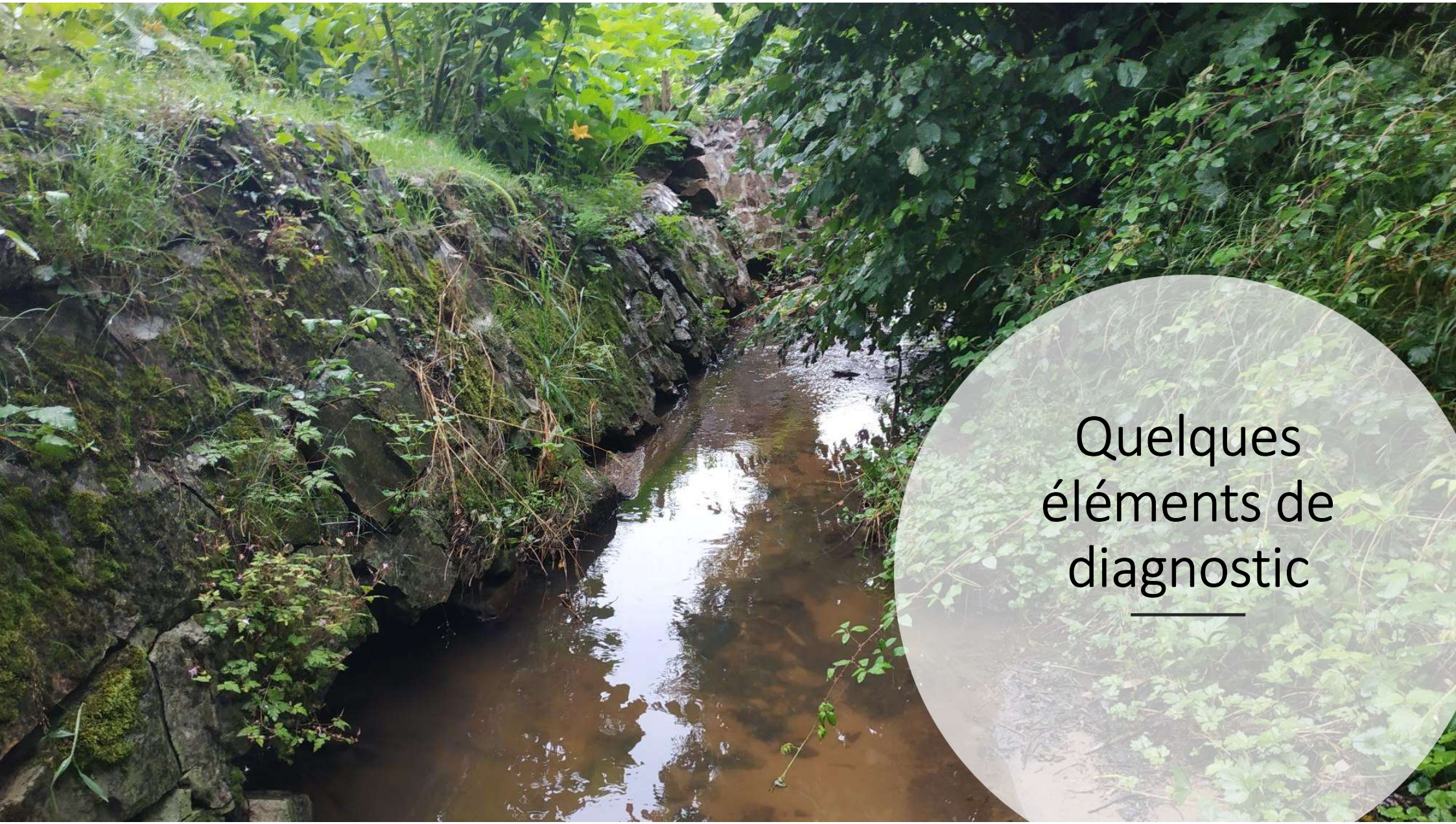
Quelques
éléments de
diagnostic



Quelques
éléments de
diagnostic



Quelques
éléments de
diagnostic



Quelques
éléments de
diagnostic



Quelques
éléments de
diagnostic



Quelques
éléments de
diagnostic

Premières réflexions sur la stratégie

Restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques

SMAELT et autres
M.O compétents

Agir au travers d'actions structurantes par cours d'eau ou par secteurs de cours d'eau

Définir une stratégie d'entretien des cours d'eau

Restaurer la continuité écologique

Agir sur toutes les pressions en une seule action ?

Premières réflexions sur la stratégie

Restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques

SMAELT et autres
M.O compétents

Agir au travers d'actions structurantes par cours d'eau ou par secteurs de cours d'eau

Définir une stratégie d'entretien des cours d'eau

Restaurer la continuité écologique

Passage minimum / présence sur le territoire ?

Entretien des sites restaurés précédemment ?

Approche différenciée en fonction des enjeux ?

Premières réflexions sur la stratégie

Restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques

SMAELT et autres M.O compétents

Agir au travers d'actions structurantes par cours d'eau ou par secteurs de cours d'eau

Définir une stratégie d'entretien des cours d'eau

Restaurer la continuité écologique

Définir des axes prioritaires

S'adapter à la loi climat

Agir sur les plans d'eau problématiques ?

Premières réflexions sur la stratégie

Restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques

SMAELT et autres M.O compétents

Agir au travers d'actions structurantes par cours d'eau ou par secteurs de cours d'eau

Définir une stratégie d'entretien des cours d'eau

Restaurer la continuité écologique

Renforcer le partenariat avec les Fédérations de Pêche ?

Restaurer et préserver les zones humides

Premières réflexions sur la stratégie

Affiner les connaissances

Construire une stratégie collective sur le bassin versant

Mettre en œuvre un premier ensemble d'actions

Compléter l'inventaire du SAGE LRA : ZH inférieures à 1 ha ?

Restaurer et préserver les zones humides

Premières réflexions sur la stratégie

Affiner les connaissances

Construire une stratégie collective sur le bassin versant

Mettre en œuvre un premier ensemble d'actions

Définir une stratégie collective et partagée



Restaurer et préserver les zones humides

Premières réflexions sur la stratégie

Affiner les connaissances

Construire une stratégie collective sur le bassin versant

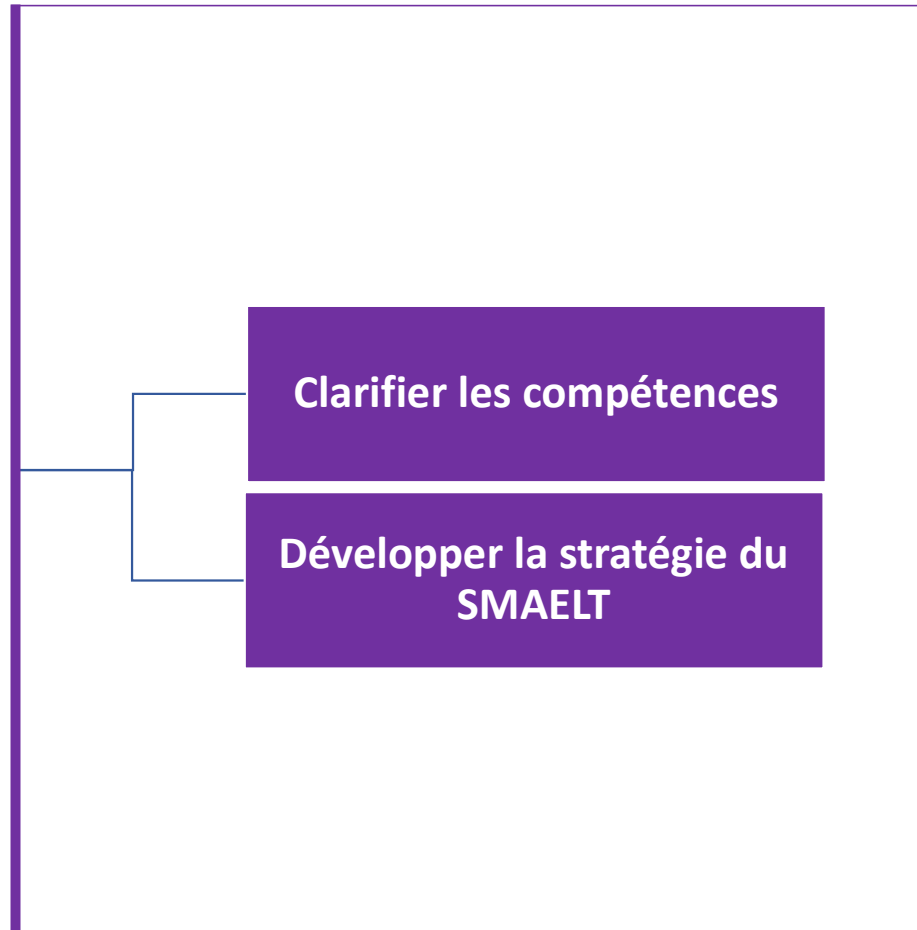
Mettre en œuvre un premier ensemble d'actions

En fonction des attentes du territoire



Premières
réflexions sur la
stratégie

Prévenir les inondations



Communiquer / Sensibiliser

SMAELT et autres
M.O compétents

Informer / communiquer

Faire connaître les
actions du CT

Poursuivre et
développer les actions
engagées dans le CT

Sensibiliser

Elargir les cibles de la
sensibilisation

Produire des ressources techniques

Prolonger certaines
actions par la
production de supports
techniques



Gouvernance

